

COMMISSION DE L'AIDE À L'INNOVATION ET À LA TRANSITION NUMÉRIQUE DE LA MUSIQUE ENREGISTRÉE

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2017

Par le décret n° 2016-1422 du 21 octobre 2016, le ministère de la Culture a mis en œuvre un nouveau dispositif : l'aide à l'innovation et à la transition numérique de la musique enregistrée.

Celui-ci s'adresse aux labels, aux distributeurs physiques et numériques, ainsi qu'aux intermédiaires techniques concourant à l'enrichissement de l'offre légale et a pour principal objectif d'aider les structures éligibles à :

- adapter leur outil productif aux nouveaux usages et aux nouvelles conditions de marché,
- contribuer à l'amélioration de la diffusion de la production indépendante,
- soutenir toute contribution au développement, à l'enrichissement et à la promotion de l'offre légale de musique en ligne.

Cette aide est attribuée par décision du ministre chargé de la culture, sur proposition d'une commission composée de 11 membres nommés pour trois ans par arrêté en date du 9 novembre 2016, modifié le 4 octobre 2017.

Le montant maximal de l'aide attribuée représente 30 % du coût des dépenses éligibles nécessaires à la mise en œuvre du projet, dans la limite de 50 000 € par demandeur et par période de 12 mois. Ces plafonds d'aide peuvent se porter à respectivement 40 % et 100 000 € pour les projets communs.

Aux termes des articles 8 et 14 du décret susmentionné, cette commission se réunit une fois par semestre pour examiner les demandes qui lui sont parvenues, et rend chaque année public un rapport d'activité qui mentionne un état annuel des montants des aides attribuées et la ventilation par bénéficiaire, dans le respect du secret des affaires.

Après une première session d'attribution organisée en novembre 2016 directement à la suite de la publication du décret instaurant le dispositif, l'année 2017 représente la première année complète de fonctionnement du dispositif, avec la tenue de deux commissions en avril et octobre 2017.

Le dispositif bénéficie en 2017 d'une enveloppe budgétaire de 2M€ voté en loi de finances sur les crédits du programme « 334 Livre et Industries culturelles – Action 2 Industries culturelles – Sous-action 1 Soutien dans le domaine de la musique enregistrée », ramenée à 1,84M€ après application de la réserve de précaution de 8 % sur les crédits de ce programme.

I. Répartition des aides par type de structure

Sur l'ensemble des deux commissions de l'année 2017, 62 projets ont été examinés, donnant lieu à **l'attribution de 58 aides pour un montant total de 1 510 700 €**. Ces aides auront bénéficié à 57 entreprises, puisqu'une même structure s'est vue octroyer deux aides pour deux projets différents lors des deux commissions annuelles (dans la limite du montant plafond autorisé).

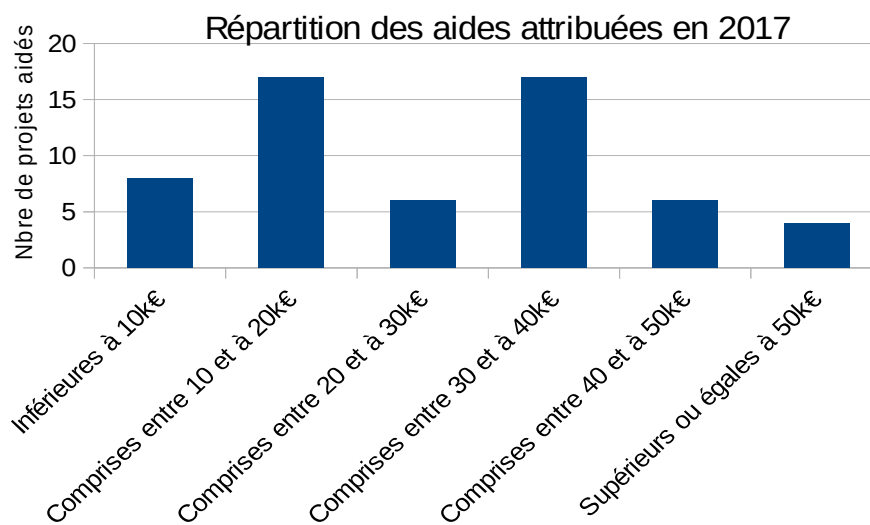
Cela représente une progression de 35 % du nombre de projets soutenus par rapport à 2016, et de 14 % du montant global attribué.

TYPE DE STRUCTURE	NOMBRE DE DOSSIERS DEPOSES	NOMBRE DE PROJETS AIDÉS	MONTANTS ATTRIBUES
Producteurs	45	43	1 030 000 €
Distributeurs	6	6	190 500 €
Plateformes de musique en ligne	4	3	90 700 €
Intermédiaires techniques	7	6	199 500 €
TOTAL	62	58	1 510 700 €

Par ailleurs, deux de ces projets sont soutenus en tant que projet commun, selon les dispositions de l'article 3-VI du décret du 21 octobre 2016 susmentionné.

Le montant moyen de l'aide attribué s'élève 26 047 €. Les montants attribués se décomposent de la manière suivante :

- 4 aides attribuées au plafond de 50 k€ ;
- 6 aides comprises entre 40 et 50 k€ ;
- 17 aides comprises entre 30 et 40 k€ ;
- 6 aides comprises entre 20 et 30 k€ ;
- 17 aides comprises entre 10 et 20 k€ ;
- 8 aides inférieures à 10 k€.



En termes d'implantation géographique, les deux-tiers des bénéficiaires de l'aide sont originaires d'Ile-de-France. La répartition régionale est la suivante :

- Auvergne-Rhône-Alpes : 2
- Centre-Val de Loire : 1
- Grand Est : 2
- Hauts-de-France : 2
- Ile-De-France : 39
- Normandie : 2
- Nouvelle-Aquitaine : 3
- Occitanie : 1
- Pays de la Loire : 3
- Provence-Alpes-Cote D'Azur : 1
- Réunion : 1

On note par ailleurs la présence d'un bénéficiaire belge, le dispositif étant ouvert aux structures établies en France ou dans l'un des Etats membres de l'Union européenne.

II. Répartition des aides par type de projet

Sur l'ensemble des deux commissions, la nature des projets aidés permet de dégager **la typologie suivante, autour de 6 thématiques principales** :

- l'innovation ;
- la communication digitale (projets autour du développement du site internet de la structure et/ou de sa communication sur les réseaux) ;
- les plateformes de diffusion numérique ;
- le développement d'outils de gestion (outils de back-office, de calcul de répartition des droits perçus, de traitements des meta-données) ;
- la modernisation des studios d'enregistrement ;
- la numérisation de catalogues.

TYPE DE PROJET	NOMBRE DE DOSSIERS DEPOSES	NOMBRE DE PROJETS AIDÉS	MONTANTS ATTRIBUES	MONTANT MOYEN PAR TYPE DE PROJET
Innovation	5	5	158 200 €	31 640 €
Communication digitale	21	21	434 900 €	20 710 €
Plateformes	13	12	348 000 €	29 000 €
Outils de gestion	13	12	347 900 €	28 992 €
Studios	6	5	124 900 €	24 980 €
Numérisation	4	3	96 800 €	32 267 €
TOTAL	62	58	1 510 700 €	26 047 €

Ces catégories ne sont cependant pas toujours étanches, certains projets pouvant recouper plusieurs d'entre elles. Dans ce cas de figure, le projet a été rattaché à la catégorie au titre de laquelle les dépenses programmées sont les plus importantes.

Il apparaît cependant que le volet de soutien à l'innovation du dispositif est financièrement minoritaire par rapport à son volet d'accompagnement à la transition numérique. Les projets comportant une réelle part d'innovation sont en effet très minoritaires, représentant moins de 10 % des projets soutenus.

III. Economie des projets soutenus

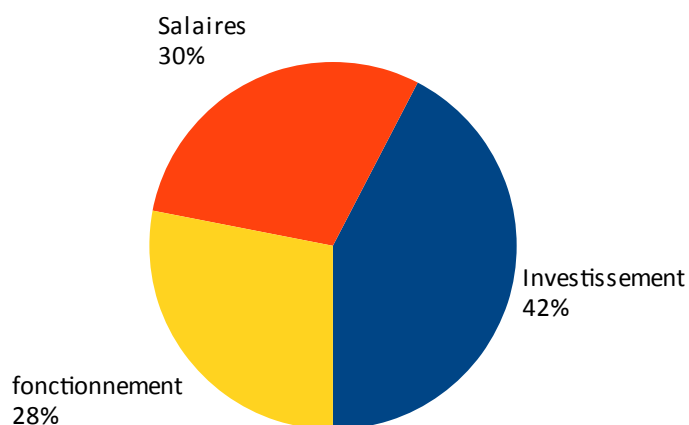
L'ensemble des dépenses inscrites dans les budgets prévisionnels des projets soutenus, regroupant les dépenses éligibles au dispositif, s'élève à près de 5,26 M€. Le montant de subventions attribuées par le ministère représente 1,51 M€, soit 29 % des financements nécessaires à la mise en œuvre de ces projets.

Ces dépenses se répartissent de la manière suivante :

- dépenses d'investissement : 2,23 M€
- dépenses salariales : 1,55 M€
- dépenses de fonctionnement (hors salaires) : 1,48 M€

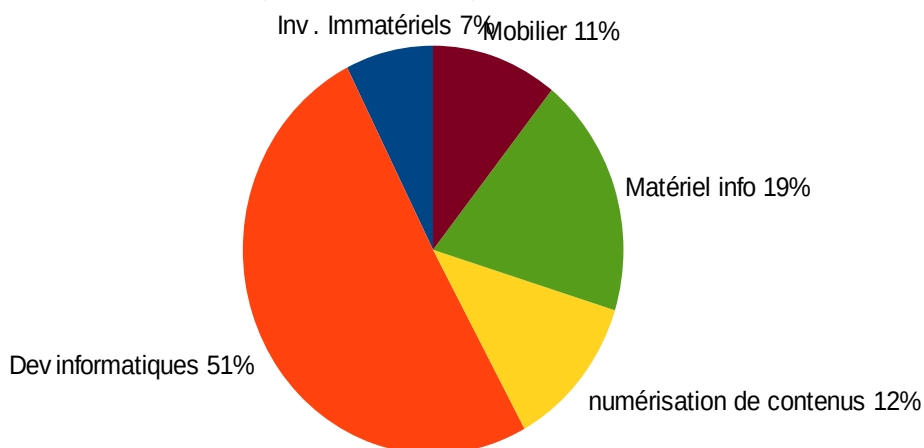
Le montant moyen des dépenses éligibles pour un projet aidé s'élève à 90 675 €.

Répartition moyenne des dépenses liées aux projets soutenus



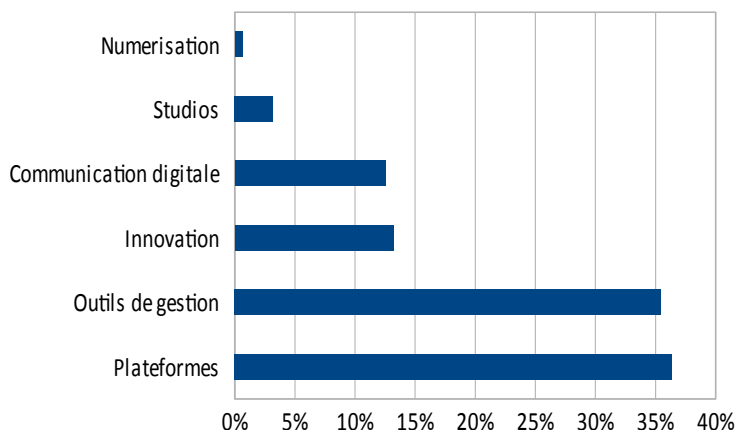
Les **dépenses d'investissement** représentent le premier poste des dépenses éligibles. Elles se composent pour moitié de prestations de développements informatiques, qui s'établissent à 25 600 € en moyenne, et concernent 44 des 58 projets soutenus, soit les trois quarts.

Répartition des dépenses d'investissement



La part des investissements en développements informatiques varie cependant fortement selon la typologie des projets : ces dépenses sont très faibles pour les projets de numérisation ou de développement d'activité de studio, mais sont plus élevées pour les projets liés aux outils de gestion ou aux plateformes de diffusion.

Part des dépenses de développements informatiques selon la typologie des projets

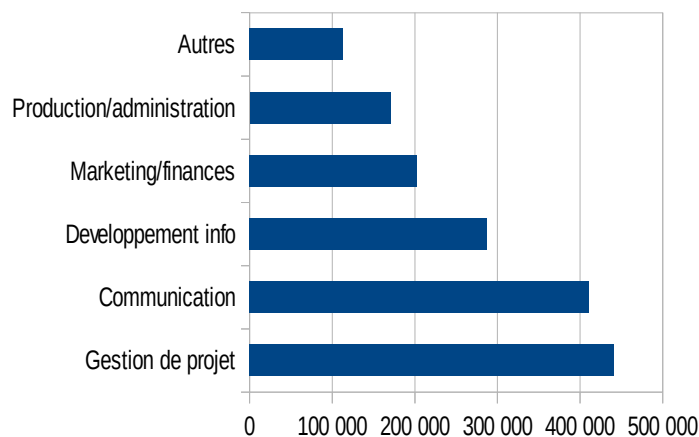


L'acquisition de matériel informatique et numérique représente le second poste d'investissement, avec 19 % de ces dépenses. On le retrouve dans 35 des projets soutenus pour 12 150 € en moyenne.

Les **coûts salariaux**, pour des tâches liées au développement du projet, représentent en moyenne 29 % des dépenses. Ils sont constitués par l'ensemble des tâches assurées en interne par les structures pour le développement, la mise en œuvre et le suivi de leurs projets. Ils correspondent à l'emploi de 115 salariés durant 11 236 jours, soit près de 2 salariés pour un total de 194 jours de travail par projet aidé, pour un coût journalier brut moyen de 138 €.

Les tâches de gestion de projet représentent 27 % de ces coûts salariaux et 23 % des emplois, alors que les emplois liés à la communication et au *community management* pèsent pour 25 % des coûts et 22 % des emplois.

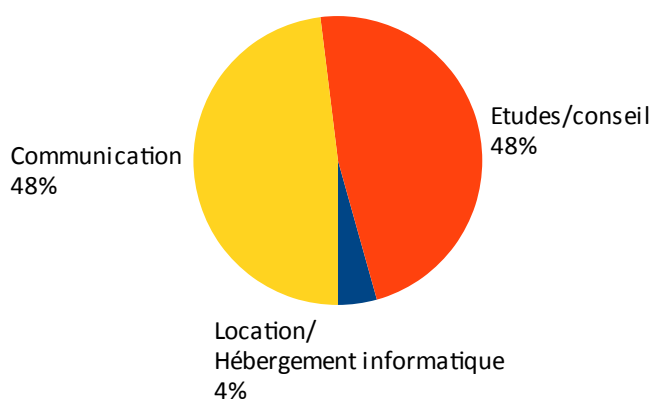
Répartition des coûts salariaux selon le domaine d'activité des emplois soutenus



Enfin, parmi les **dépenses de fonctionnement** (hors salaires) intégrées aux budgets des projets, ce sont les dépenses de promotion et de communication liées au projet, qui constituent, avec près de la moitié de l'ensemble, les dépenses les plus représentées. Ces dépenses sont le plus souvent constituées de recours à des prestataires externes pour des missions de promotion sur les réseaux sociaux. Elles s'établissent à 70 900 € en moyenne, et se retrouvent dans 35 des 58 projets soutenus.

Là encore, la typologie des projets exerce une influence sur la part de ces dépenses de communication : celles-ci sont logiquement plus élevées dans les projets centrés sur la communication digitale, et sont plus en retrait dans les autres types de projet.

Répartition des dépenses de fonctionnement (hors salaires)



III. Consommation budgétaire

Le dispositif prévoit un versement de la subvention accordée au titre de l'aide à l'innovation et à la transition numérique de la musique enregistrée en plusieurs tranches : une première moitié est versée dès la signature de la convention officialisant l'attribution de l'aide, la seconde s'échelonne en plusieurs étapes, au fur et à mesure de l'avancement des projets soutenus.

Ainsi, si l'aide a été octroyée à 58 projets pour un total de 1 510 700€, ce ne sont que 755 350€ qui ont été initialement versés (soit la moitié de la somme totale).

Cependant, à ces montants viennent s'ajouter les versements complémentaires débloqués pour les projets ayant atteint les différents paliers de réalisation inscrits dans leurs conventions. Ainsi, parmi les 43 projets soutenus au titre de l'année 2016, 19 ont sollicité des versements complémentaires pour un total de 212 800€, qui représentent 9 projets achevés et 10 en cours de finalisation. De même, parmi les 58 projets aidés au titre de l'année 2017, 10 ont déjà sollicité des versements complémentaires pour un total de 66 310€, qui représentent 3 projets achevés et 7 en cours de finalisation.

	Crédits engagés en 2017 (AE 2017)	Crédits payés en 2017 (CP 2017)
Projets 2017	1 510 700 €	821 660 €
Projets 2016		212 800 €
TOTAL	1 510 700 €	1 034 460 €

Le dispositif affiche donc en 2017 une sous-consommation budgétaire, puisque seuls 82 % des crédits disponibles auront été engagés.

Cette sous-consommation s'explique par le nombre décroissant de dossiers présentés par les bénéficiaires potentiels. Ainsi, si 52 projets étaient déposés en novembre 2016 pour 43 projets aidés, 43 l'ont été en avril 2017 (pour 40 retenus) et seulement 19 en octobre 2017 (18 retenus).

IV. – Les aides attribuées

1. Détail des montants d'aide obtenus par bénéficiaire

PRODUCTEURS

1	AGORILA	12 300
2	ALTER K	32 400
3	ANTIPODES MUSIC PRODUCTIONS	45 800
4	AT(H)OME	27 500
5	BACO RECORDS	50 000
6	CHANTELOUP MUSIQUE	17 200
7	CHOKO INDUSTRY	33 400
8	CONTRASTE PRODUCTIONS SARL	13 600
9	DEAF ROCK	35 800
10	DESSOUS DE SCÈNE PRODUCTIONS	7 900
11	DIALECT	6 700
12	EOS RECORDS	19 500
13	FRÉDÉRIC LEBOVITZ EDITEUR (CEZAME MUSIC AGENCY)	36 200
14	G4F RECORDS	27 100
15	GRAND MUSIQUE MANAGEMENT	37 900
16	GROWN KID	21 900
17	HAATHI PRODUCTIONS (avril 2017)	19 300
18	HAATHI PRODUCTIONS (octobre 2017)	19 200
19	HAMBURGER RECORDS	30 000
20	IMC MUSIC	1 900
21	JARRING EFFECTS LABEL	12 000
22	JO&CO	48 200
23	LA PRIMA VOLTA	16 500
24	MICROQLIMA	13 900
25	NORMANDEEPBLUES	15 000
26	NOTE A BENE	39 000
27	ONE HOT MINUTE	31 500
28	PIL	5 200
29	PLANET WOO	30 800
30	PRESTIGE CONCERTS SARL (LABEL FONDAMENTA)	50 000
31	PSCHENT MUSIC	21 100
32	QMP PRODUCTION	34 400
33	RECORD MAKERS	31 800
34	ROY MUSIC	39 300
35	SARL SEDM	16 000
36	SAS KAA PRODUCTION	25 000
37	SOBER & GENTLE	27 300
38	SOUND4LABEL SARL	4 200
39	UN PLAN SIMPLE	17 400
40	UNDERDOG RECORDS	8 800
41	VERYCORDS	30 200
42	YOLK	1 600
43	YOTANKA PRODUCTIONS	15 200

DISTRIBUTEURS

44	DARGENT MUSIC – WISEBAND	44 800
45	DIFFER-ANT	7 800
46	L'AUTRE DISTRIBUTION	39 700
47	MODULOR SAS	50 000
48	SAS LEPM	38 000
49	UVM DISTRIBUTION SAS	10 200

PLATEFORMES

50	44	50 000
51	BUSTLE SAS	30 000
52	CD1D.COM	10 700

INTERMEDIAIRES TECHNIQUES

53	CYPOK MEDIA	42 800
54	IDEAL RIGHTS	39 000
55	MUSIC UNIT	14 600
56	PLUG	13 800
57	RIGHTS'UP SA	41 400
58	SOUNDSGOOD SAS	47 900

2. Synthèse des projets soutenus

Les producteurs

AGORILA

Création d'une web radio pour la diffusion des productions du label, spécialisée sur le répertoire des musiques traditionnelles, et développement de la communication sur les réseaux sociaux.

ALTER K

Développement d'un outil à destination du marché de la synchronisation, et développement des revenus digitaux par le renforcement de la présence sur les réseaux.

ANTIPODES MUSIC PRODUCTIONS

Lancement d'un outil de gestion back-office pour développer l'offre de services dédiés aux acteurs des musiques actuelles : labels, éditeurs et artistes autoproduits.

AT(H)OME

Restructuration des usages digitaux du label autour de 3 axes : renforcement de la communication sur les réseaux, nouvelle version de la boutique en ligne, nouveau système de gestion des royalties.

BACO RECORDS

Embauche d'un coordinateur avec une vision stratégique de développement de l'entreprise ; développement d'un axe distribution nationale au sein du label, développement d'un axe studio d'enregistrement au sein du label.

CHANTELOUP MUSIQUE

Création de contenu vidéo pour promouvoir les artistes sur les différentes plateformes et accroître l'audience sur les supports en ligne.

CHOKO INDUSTRY

Création d'un poste de *community manager*, développement de la stratégie commerciale sur les réseaux sociaux et les plateformes de *streaming*.

CONTRASTE PRODUCTIONS SARL

Création d'une application ludo-éducative développée en complément d'un livre-disque, permettant au jeune public d'interagir avec l'oeuvre et ses musiciens.

DEAF ROCK

Développement d'une plateforme musicale régionale, d'une boutique en ligne et d'une plateforme de billetterie sur le site du label, et d'une plateforme de financement participatif pour les musiciens régionaux.

DESSOUS DE SCÈNE

Modernisation du site internet et développement d'une stratégie de communication sur les réseaux sociaux.

DIALECT

Investissements en matériel pour le développement du studio d'enregistrement, le développement de la communication sur les réseaux avec l'aide d'un *community manager*, et la création d'un *e-shop* pour développer le merchandising (t-shirts, sacs, etc).

EOS RECORDS

Développement autour de deux objectifs stratégiques identifiés : élargir le portefeuille d'artistes représentés en musique à l'image, et développer la présence sur des zones exports clés (Royaume-Uni, Etats-Unis, Allemagne, Amérique Latine).

FRÉDÉRIC LEIBOVITZ EDITEUR (CEZAME MUSIC AGENCY)

Développement des fonctionnalités d'une plateforme déjà existante dédiée au marché de la synchronisation, pour en assurer un meilleur fonctionnement à l'international, accroître sa volumétrie et moderniser son design.

G4F RECORDS

Création d'un espace de vente et refonte du site du label, développement du *community management*.

GRAND MUSIQUE MANAGEMENT

Développement des activités liées à l'accompagnement administratif des artistes, construit sur 3 axes :

- la recherche et le développement légal et fiscal,
- le renforcement de l'expertise et des métiers dans l'agence pour une meilleure coordination des partenaires investis sur un projet,
- la mise en place d'un outil de *back-office* et de *monitoring*.

GROWN KID

Refonte du site internet, création de site dédié à la sortie d'album, promotion digitale et *community management*.

HAATHI PRODUCTIONS (avril 2017)

Développement international de la notoriété et des activités du label grâce au numérique par la mise à jour du site web, la numérisation du catalogue pour les professionnels à l'international et la synchronisation.

HAATHI PRODUCTIONS (octobre 2017)

Installation d'un espace studio, création d'une web radio, développement de la stratégie de communication en ligne et pérennisation des emplois.

HAMBURGER RECORDS

Recrutement d'un salarié sur les fonctions de communication/promotion digitale, développement de l'activité sur le marché de la synchronisation, promotion des artistes à l'international.

IMC MUSIC

Aquisition d'un logiciel de traitement de données pour le suivi des ventes numériques.

JARRING EFFECTS LABEL

Développement d'un service en ligne à destination des producteurs indépendants, leur permettant de regrouper à un seul endroit deux aspects importants de leur communication grâce à la construction d'une audience pérenne (*fanbase*) et la possibilité d'engager la conversation avec les membres de celle-ci.

JO&CO

Développement de la stratégie marketing et commerciale numérique et consolidation de l'équipe de permanents et des intervenants experts.

LA PRIMA VOLTA

Développer une recommandation musicale personnalisée intelligente à l'adresse des moins de 25 ans via les réseaux sociaux et offrir un contenu enrichi aux clients actuels. Améliorer en parallèle la diversité et l'accessibilité de l'offre via la boutique en ligne.

MICROQLIMA

Optimisation d'outils digitaux bénéfiques au label et aux artistes.
Renforcement de la stratégie de promotion locale et internationale.
Développement et professionnalisation de la structure du label.
Optimisation de l'espace de travail afin de réaliser au mieux ces objectifs.
Développement de la production interne afin de minimiser les coûts de production.

NORMANDEEPBLUES

Modernisation du site internet et renforcement de la présence du label sur les réseaux sociaux.

NOTE A BENE

Développement de la communication numérique autour du catalogue, spécialisé sur le répertoire zouk antillais, ciblée sur le marché de l'Afrique francophone et lusophone.

ONE HOT MINUTE

Création d'une plateforme en ligne proposant des services de conseil et d'accompagnement aux artistes autoproduits ou émergents, développement de l'activité de *label services*.

PIL

Développement d'une plateforme de gestion des playlists centrée sur les artistes régionaux, afin de promouvoir une écoute 'locale'.

PLANET WOO

Numérisation de catalogue (avec travaux de recherches et obtention de droits préalable), autour de l'artiste Tony Allen, mise en ligne et promotion à l'international.

PRESTIGE CONCERTS SARL (LABEL FONDAMENTA)

A partir d'un procédé innovant de mastering développé par l'entreprise, dédié à la numérisation et restauration audio dans un esprit 'd'archéologie sonore', mise en œuvre d'une politique de recherche et de sauvegarde d'enregistrements inédits d'artistes de légende.

PSCHENT MUSIC

Objectifs de rentabilisation du *back catalogue* et de développement de nouveaux artistes via un nouveau logiciel de gestion des royalties, un *back office* d'accès aux données et statistiques de consommation digitale, la promotion *online* du label.

QMP PRODUCTION

Création d'un studio d'enregistrement et organisation de "writing-camps" (séminaires d'écriture, de composition, d'édition et de production de phonogrammes).

RECORD MAKERS

Création d'une nouvelle sous-division du label dédiée à la promotion des sorties single à destination du public et des professionnels de l'audiovisuel.

ROY MUSIC

Refonte du site internet et développement de nouveaux outils de communication digitale.

SARL SEDM

Achat de matériel pour la numérisation du catalogue (audio et vidéo).

SAS KAA PRODUCTION

Acquisition d'un outil de référencement automatisé sur les plateformes numériques, pour accroître la visibilité et mieux suivre la rémunération des artistes du label sur les principaux réseaux (Youtube, Soundcloud, etc.). Création d'un poste dédié à ces activités.

SOBER & GENTLE

Le projet Sober & Gentle University sera un rendez-vous régulier sous forme d'une playlist (ou compilation) d'une dizaine de chansons interprétées par des artistes en pré-professionnalisation et non signés à la recherche d'une première exposition et éventuellement d'un contrat en maison de disques, via une plateforme dédiée.

SOUND4LABEL SARL

Acquisition de matériel vidéo (captation, montage, post production) pour assurer une meilleure diffusion et valoriser les productions sur Youtube.

UN PLAN SIMPLE

Renforcement des moyens pour assurer le suivi de l'éditorial, du commercial et de la stratégie sur les réseaux sociaux.

UNDERDOG RECORDS

Création de supports dédiés à la communication digitale ; aménagement de l'espace de travail.

VERYCORDS

Mise en place d'un logiciel de gestion et embauche d'une chargée d'administration, refonte du site internet.

YOLK

Création d'un nouveau site internet avec mise en œuvre de nouvelles fonctionnalités : vente en ligne, interconnexions avec les réseaux sociaux, et numérisation du fond de catalogue en vue d'un archivage rigoureux de toutes les productions.

YOTANKA PRODUCTIONS

Mise en place d'une stratégie digitale destinée à encourager la visibilité et la promotion web des artistes afin d'améliorer les revenus liés au numérique.

Les distributeurs

DARGENT MUSIC – WISEBAND

Création d'une plateforme en ligne à destination des fans de musique, proposant des offres préférentielles et exclusives de contenus physiques et digitaux, des possibilités de découverte et d'échange de l'actualité des artistes et labels indépendants.

DIFFER-ANT

Développement d'une base de données commune pour la distribution physique à destination des disquaires indépendants en France.

L'AUTRE DISTRIBUTION

Développement d'un outil informatique permettant d'optimiser la gestion du catalogue et de proposer de nouveaux services aux partenaires labels et points de vente.

MODULOR SAS

Création d'une plateforme en ligne à destination des musiciens indépendants leur permettant de mettre en ligne leurs productions (audio et video), gérer leurs ventes et calculer leurs droits d'auteur, de communiquer avec les professionnels du secteur.

SAS LEPM

Développement d'un système d'intelligence artificielle dédié à la composition symphonique. Projets de recrutements et recherche de débouchés sous la forme de radio à la demande et sur le marché de la synchronisation.

UVM DISTRIBUTION SAS

Acquisition d'un outil de gestion pour faciliter les échanges avec les enseignes clientes et enrichissement du site internet de vente UVM.

Les plateformes de musique en ligne

44

Création d'une enceinte intelligente reliée à une plateforme de services domestiques (Musique, radios, podcasts, livres audio...).

BUSTLE SAS

Création d'une plateforme de *streaming* offrant des fonctionnalités de géolocalisation des artistes, de juste rétribution et de gestion des droits.

CD1D.COM

Travaux préparatoires à la refonte de la plateforme CD1D.com : étude de marché, audit de l'environnement et de sa technologie, mise en perspective des nouveaux services et des nouveaux partenariats, et embauche d'un nouveau salarié dédié à la gestion des évolutions de la plateforme.

Les intermédiaires techniques

CYPOK MEDIA

Editeur du site Paroles.net développant des outils statistiques à destination des producteurs, pour valoriser les données de consultation de son site.

IDEAL RIGHTS

Développement d'un progiciel de gestion administrative et sociale en ligne pour les artistes auto-produits (suivi de production, des demandes de financement, des rémunérations, de la gestion des droits, etc.).

MUSIC UNIT

Music Unit met en place une série d'investissements matériels et industriels qui lui permet d'équiper ses studios de plateformes audio-numériques contemporaines et innovantes, relatives à la production audio 3D :

- renouvellement du parc informatique et des logiciels audio-numériques équipant l'ensemble des studios,
- création d'un dispositif de diffusion sonore permettant le mixage dans des formats innovants,
- développement de logiciels dédiés au mixage exploitant chacun de ces formats,

- développement de logiciels dédiés au mixage binaural et transaural, pour des exploitations telles que le cinéma 360° et la VR.

PLUG

Poursuite du projet de conception d'objets connectés musicaux : industrialisation des cadres et badges connectés, recherche des meilleurs procédés industriels pour atteindre les prix de fabrication visés.

RIGHTS'UP SA

Création d'une application de gestion des droits pour les artistes et les labels afin de leur donner une vue claire de l'ensemble de leurs revenus.

SOUNDSGOOD SAS

Le projet s'articule autour du développement et de la commercialisation de services aux professionnels de la musique pour professionnaliser, simplifier, et amplifier leurs efforts de promotion des artistes, tout en enrichissant l'offre légale de musique en ligne.